

Résolution sur la lutte contre le dopage dans le sport

2005/2527(RSP) - 14/04/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution, préparée par sa commission de la Culture, sur la lutte contre le dopage dans le sport.

Le Parlement souligne que le recours à des substances chimiques pour améliorer les performances est **en contradiction avec les valeurs du sport** en tant qu'activité sociale, culturelle et éducative. Même s'il reconnaît que l'utilisation de substances chimiques a eu lieu tout au long de l'histoire du sport, le dopage prend aujourd'hui un tour nouveau et de plus en plus dangereux, avec l'utilisation de substances telles que les hormones de croissance et l'érythropoïétine (EPO).

Face aux dangers que courent les athlètes professionnels et amateurs, le Parlement invite la Commission à :

- veiller à ce que les frontières extérieures de l'Union soient contrôlées;
- lutter contre le trafic de substances illégales;
- mettre en œuvre une politique efficace et intégrée dans tous les domaines concernés, notamment la santé publique, la prévention, l'éducation et la recherche pharmaceutique;
- appuyer une campagne intensive d'information en vue d'établir une politique de prévention efficace;
- intensifier la collaboration avec l'Agence mondiale contre le dopage, le Conseil de l'Europe et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de manière à lutter efficacement contre le dopage;
- associer tous les acteurs du sport au processus décisionnel en matière de dopage de manière à aborder efficacement ce problème et à promouvoir une image propre du sport;
- encourager la coopération entre les États membres afin **d'élaborer en commun** des méthodes efficaces de contrôle et de certification concernant le recours aux substances et composés chimiques dans les gymnases et les centres sportifs;
- proposer, à l'occasion du 7^{ème} programme-cadre, de nouvelles recherches sur différentes méthodes de détection du dopage.